

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Avec FO, construisons notre avenir

ADS/ATESAT :

La terre brûlée du ministère !



Depuis plusieurs années l'administration organise le transfert de la mission ADS (application du droit du sol) aux collectivités locales et la fin de l'ATESAT.

Pour l'ADS elle a d'abord procédé par petites touches, obligeant les communes de plus de 10 000 habitants à reprendre la mission diminuant ainsi peu à peu les implantations géographiques et les effectifs.

En fin d'année 2010, le couperet est tombé : le gouvernement annonce sans concertation la suppression de 699 postes.

FORCE OUVRIERE organise la contestation pour s'y opposer.

Concernant l'ATESAT, l'administration prend la décision d'arrêter cette mission alors qu'elle est encore obligatoire dans la loi et que de nombreuses communes réclament cette assistance.

Début 2012, en pleine campagne électorale, FORCE OUVRIERE interpelle les parlementaires sur le désengagement de l'État en leur précisant son analyse concernant les conséquences pour les

collectivités, la population et les personnels affectés sur les missions.

Les réponses apportées ne font que renforcer l'inquiétude et des contacts sont pris avec l'association des maires ruraux de France qui s'inquiète également des orientations prises.

Le 20 novembre 2012, à l'ouverture du Congrès des maires de France, FORCE OUVRIERE alerte par une campagne de tracts, les 35 000 maires des communes de moins de 10 000 habitants, amenant le Président de la République à s'expliquer devant eux.

Le rouleau compresseur est en route, la Ministre Cécile DUFLOT annonçant officiellement aux fédérations syndicales l'abandon de ces missions le 31 mai 2013, mais son administration est dès lors obligée de mettre en place un comité de suivi des (contre)réformes ADS/ATESAT.

L'objectif initial de ce comité était de faire valider par les représentants du personnel les dispositions organisant le transfert de ces missions.

FORCE OUVRIERE s'y oppose et pèse de tout son poids pour que l'administration consolide les garanties à apporter aux agents concernés et que les représentants du personnel garantissent leur stricte application au niveau local.

**Force Ouvrière, pour un syndicalisme qui
REVENDIQUE, NÉGOCIE ET AGIT...
...et ne se limite pas à
prendre acte, prendre note et accompagner !**

FEETS

**JE
NOUS
TOUS
AVEC
FO!**

Éducation
Équipement
Environnement
Transport
Services

Le 4 décembre 2014, votez Force Ouvrière !